



PROJET associatif de la MJC de  
Rives

et PROJET de développement  
Stratégique

2022-2025

**« La MJC, pour faire quoi ? »**

***AXES ET OBJECTIFS DU PROJET 2022-2025***

## AXE 1 : VIE ASSOCIATIVE ET LIEN SOCIAL

---

Pour renforcer la vie associative, contribuer à développer le lien social et investir tous les publics sans distinction dans la vie de la MJC

### Objectif 1 : Mobiliser et investir

- Faire de la MJC la MJC de tous les habitants
- Renforcer le sentiment d'appartenance des adhérents et l'attachement des rivois à leur MJC
- Investir les adhérents dans la vie de de la MJC (consomm'acteurs)
- Faire vivre le réseau d'adhérents
- Construire une filière du bénévolat et l'accompagner (cf. travail séance codev) pour faire émerger les bénévoles (tout âge) et les administrateurs

### Objectif 2 : Favoriser le lien social entre tous

- Favoriser la mixité des publics
- Réfléchir à des formes de gouvernance ou d'accompagnement participatives (démocratie participative, sociocratie)
- Privilégier le faire ensemble
- Développer l'inter secteurs
- Accueillir des publics variés et contribuer à l'épanouissement de tous au service du vivre ensemble
- Accompagner des projets collectifs pour favoriser le lien social et le faire ensemble
- Veiller à adopter dans les actions menées une logique inclusive pour tous les publics

### Objectif 3 : Rendre accessible l'offre MJC

- Continuer le travail sur l'accessibilisation des activités MJC (tous secteurs confondus)
- Privilégier la tarification au quotient
- Démocratiser la culture et la rendre accessible (casser les barrières sociales et les freins divers et faire venir la culture au plus grand nombre)
- Travailler en partenariat avec les acteurs de la solidarité

### Objectif 4 : Partager le projet associatif pour que chacun se l'approprie

- Diffuser le projet associatif
- Trouver une forme de communication simplifiée et pédagogique pour faciliter l'appropriation et l'adhésion au projet

## AXE 2 : EDUCATION CITOYENNE ET SOCIETALE

---

Pour contribuer à l'ouverture de chacun, à la conscientisation sur des dimensions sociétales et à la « formation » des citoyens

### Objectif 1 : Éduquer (au sens « éducation populaire »), éveiller et sensibiliser les publics

- Développer la logique de filière éducative, en renforçant l'action 3-25 ans et en l'étendant à tous les âges, tous les publics
- Intégrer dans nos actions les principes d'éducation populaire
- Proposer une action enfance, jeunesse, culture et loisirs au service de la sensibilisation et de la formation citoyenne et sociétale
- Favoriser la conscientisation et développer l'esprit critique et l'envie d'agir
- Travailler avec les établissements éducatifs du territoire pour œuvrer ensemble
- Utiliser l'outil pédagogique « accompagnement de projet » pour insuffler les bonnes pratiques, sensibiliser, former et informer

## **Objectif 2 : Formaliser et mener une politique RSE au sein de la MJC**

- Renforcer notre démarche écoresponsable et la faire connaître pour mobiliser autour du sujet
- Travailler sur la compréhension et l'implication des équipes sur les questions environnementales et sociales (salariés, bénévoles, adhérents, partenaires)
- Se rapprocher des acteurs spécialistes des dimensions environnementales ou de sujets sociétaux pour les mobiliser et bénéficier de leur accompagnement et leurs conseils en la matière
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux sensibilisés à la démarche pour œuvrer conjointement sur ces dimensions (ex : acteurs de l'économie circulaire et tout type d'acteur agissant en faveur de la cause environnementale ou de causes sociales)
- Avoir le souci d'être un acteur local au service des questions environnementales et sociétales

## **Objectif 3 : Accompagner des individus et des projets**

- Accompagner des projets pour rendre acteur et permettre le développement de compétences, connaissances et savoir-être (accompagnement 3-11, 12-17, 18-25 ans et adultes mais aussi bénévoles et salariés)
- Renseigner, informer et orienter des individus
- Développer des actions en faveur de l'insertion professionnelle : accueil de stagiaires, contrat alternance, service civique
- Former au BAFA (en partenariat avec organisme de formation) et veiller à en faciliter l'accès
- Accompagner des associations sur des besoins spécifiques correspondant aux compétences de la MJC

### **AXE 3 : LIEN PARTENARIAL, FONCTIONNEMENT EN RESEAU et DYNAMIQUE TERRITORIALE**

---

Pour renforcer le lien partenarial et s'appuyer sur la logique du « faire ensemble » pour mieux servir le territoire et la dynamique locale

## **Objectif 1 : Renforcer les partenariats au service du territoire**

- Renforcer le lien avec la ville de Rives
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux : centre social, acteurs associatifs, acteurs économiques (bâtir des ponts) pour un soutien réciproque
- Développer des interactions pour construire ensemble et monter des projets ensemble
- Veiller à la bonne articulation des actions locales et veiller au lien entre les acteurs notamment par rapport aux publics qui sont en commun
- Concrétiser la démarche partenariale avec les communes du « cœur vert » au profit des habitants du territoire au sens large
- Dépasser les frontières administratives et se questionner sur la réalité de nos publics pour identifier avec quels autres acteurs travailler
- Soutenir les acteurs économiques locaux

## **Objectif 2 : Travailler en réseau**

- Réseau local associatif
- Réseau fédéral des MJC : Union des MJC, AD 38, Plateforme régionale, Confédération nationale
- Réseau culturel : GR 38, réseau relevant du dispositif EAC
- Réseaux professionnels : CAPV, HEXOPEE
- Identifier les réseaux professionnels dans lesquels s'investir : réseaux d'entreprises
- Créer et faire vivre un réseau d'adhérents en situation de développement d'activité professionnelle (démarche d'accompagnement et de soutien solidaire)

## **Objectif 3 : Positionner la MJC comme soutien sur ses domaines de compétences**

- Etre un soutien pour des projets individuels et collectifs : accompagnement de projets (tout public)
- Faire bénéficier des compétences de la MJC aux acteurs locaux qui en auraient besoin (exemple : montage de dossier de demande de subvention) et aux individus (information jeunesse, accompagnement de projet 18-25)

## AXE 4 : BIEN-ETRE ET BIEN-VIVRE

---

Pour répondre au besoin d'épanouissement des publics mais aussi des acteurs de la MJC

### Objectif 1 : Contribuer au bien-vivre et bien-être des habitants, des adhérents, des usagers

- Participer à l'animation de vie locale pour offrir des événements et actions apportant épanouissement et plaisir d'y participer
- Organiser des événements pour tous
- Développer des actions au service des besoins des habitants, d'adhérents, usagers
- Développer des activités sur des temps correspondant aux disponibilités des adhérents, selon leur profil (ex : actifs)
- Renforcer le lien MJC/adhérents
- Assurer un accueil et une écoute bienveillante et accompagnatrice
- Être en veille pour identifier de potentielles problématiques vécues par des adhérents et savoir agir en conséquence
- Être en lien avec les acteurs locaux pour orienter les adhérents selon des problématiques qui pourraient être identifiées
- S'assurer de l'inclusion de tous de manière à ce que tous les adhérents puissent participer librement à la vie de la MJC à ses actions

### Objectif 2 : Veiller au bien-être des adhérents investis (bénévoles) dans la vie de la MJC

- Mener une politique de bénévolat reconnaissante et valorisante
- Faire de la MJC un espace accueillant où il fait bon vivre et s'investir
- Accompagner les bénévoles dans leurs engagements et dans leurs missions
- Valoriser l'engagement des bénévoles
- Développer le nombre de bénévoles pour répartir davantage les missions
- S'interroger sur le format des actions très mobilisatrices pour soulager l'équipe bénévole

### Objectif 3 : S'assurer du bien-être des salariés au travail

- Mettre en place une politique de santé et sécurité au travail
- S'assurer d'une veille et d'un accompagnement bienveillants
- Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques (évaluation des risques, document unique...)
- Veiller à la justice organisationnelle
- Travailler pour adapter les locaux et l'organisation des espaces aux besoins des salariés
- Travailler en étroite collaboration avec les représentants des salariés (dans le cadre du CSE) pour construire et mener les actions dans le cadre du dialogue social

## AXE 5 : RESSOURCES ET DEVELOPPEMENT

---

Se donner les moyens d'agir pour permettre le développement des actions de la MJC, au service du territoire et de sa dynamique

### Objectif 1 : Travailler avec les soutiens/financeurs publics existants pour pérenniser ces moyens voire les développer

- Travailler avec la ville sur la convention d'objectifs (COFIL, échanges et identification des axes de travail, renforcement du lien de confiance)
- Travailler davantage avec le CCAS
- Travailler avec le Département sur les thématiques jeunesse et culture
- Travailler avec la CAPV dans le cadre des actions qui peuvent être bénéficiaires de soutien
- Travailler avec la CAF de l'Isère
- Identifier les acteurs publics pouvant être soutiens en fonction des actions menées

### Objectif 2 : Développer des ressources financières nouvelles et les diversifier

- Définir et mettre en œuvre une politique de mécénat
  - Mettre des forces vives sur le sujet (développer le temps de travail)

- Se former pour se professionnaliser sur le sujet
- Définir des objectifs et un plan d'actions
- Constituer un réseau de partenaires soutien
- Communiquer sur la démarche
- Faire intégrer au plus grand nombre cette démarche pour mobiliser les réseaux des adhérents et des partenaires
- Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux liés au mécénat
- Maîtriser les rouages du financement participatif et des dons des particuliers et encourager ces démarches
  - Se former
  - Expérimenter
  - Informer
- Développer une politique de partenariat avec les acteurs locaux, toutes formes de soutien confondues (mécénat, sponsoring...)
- Être en veille sur les financements mobilisables et notamment sur les nouveaux dispositifs à explorer (fondations, subventions...)
- Identifier les compétences mobilisables dans les réseaux existants au sein des adhérents, bénévoles, partenaires
- Identifier les réseaux d'acteurs qui pourraient être leviers pour s'en rapprocher

**Objectif 3 : Identifier, en parallèle des actions déjà menées pour répondre aux besoins du public, des actions novatrices et porteuses**

- Être un laboratoire de curiosité pour lancer des actions et innover
- Être en veille sur les activités et besoins actuels pour proposer des actions porteuses

**Objectif 4 : Avoir une réflexion sur la politique tarifaire**

---

**AXE 6 : PROFESSIONNALISATION INTERNE**

---

Pour continuer à monter en compétences et à se structurer dans le but d'améliorer le service au adhérents et aux habitants du territoire

**Objectif 1 : Développer un projet RH : salariés (permanents, intermittents) et bénévoles**

- Faire monter en compétences l'équipe
- Formaliser des procédures pour assurer la transmission et le transfert des compétences, des connaissances
- Développer des savoirs être-adaptés
- Organiser les locaux et les espaces de travail de manière adaptée à l'activité et aux besoins des acteurs
- Développer les compétences sur des domaines spécifiques :
  - Entrepreneur de spectacles vivants
  - Mécénat
  - Sécurité eu travail
- S'assurer d'une organisation interne fluide et efficace (démarche de CODEV et suite)
- Mobiliser les acteurs (salariés et bénévoles) sur leurs domaines de compétences
- S'assurer d'avoir une équipe engagée et inscrite dans une logique d'amélioration continue

**Objectif 2 : Optimiser la stratégie de communication**

- Faire en sorte que la MC soit mieux vue/identifiée en développant une signalétique adaptée et pérenne
- Définir un plan de communication :
  - Planification
  - Organisation des moyens humains en conséquence (ex : affichage)
- Se doter d'outils fonctionnels et améliorer l'utilisation des outils actuels
- Retravailler le site Internet pour en faire un outil intuitif et une source d'informations facile à utiliser

**Objectif 3 : Continuer à développer une gestion financière raisonnée et responsable**

- Continuer à faire vivre la commission financière
- Définir des procédures cadrant des domaines spécifiques (gestion des caisses, ...)
- Affiner les outils de gestion et de suivi budgétaires
- Rendre les outils et documents présentés accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre

**Objectif 4 : Adapter les usages et le fonctionnement à la réglementation**

- Travailler les textes régissant la vie de l'association et les adapter aux évolutions (statuts, RI...)
- Rendre les textes régissant la vie de la MJC connus et compréhensibles par tous
- Formaliser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques (production du document unique de sécurité)
- Se mettre en conformité par rapport à la réglementation des entrepreneurs de spectacles vivants
- Etre en veille sur la convention collective et ses évolutions
- Travailler sur la sûreté et sécurité des travailleurs et du public